

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PRESSE

L'an deux mil sept, le cinq avril à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le vingt-neuf mars deux mil sept, se sont réunis sous la Présidence de Frédéric DERRIEN, Maire.

Budget Primitif communal 2007: Vote des taux d'imposition

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'impositions qui restent fixés comme suit :

Taxe d'Habitation	10,81 %
Taxe Foncière Bâtie	12,83 %
Taxe Foncière non Bâtie	36,78 %

Budget Primitif Communal 2007 : affectation de résultat.

Monsieur le Maire compte-tenu

- de l'excédent de fonctionnement de l'exercice de l'année 2006 à savoir 169 711,79 €, constituant le résultat de l'exercice à affecter,
- du solde d'exécution d'investissement (Déficit d'investissement de l'année 2005 soit 19 432,81 €
- du besoin de financement des restes à réaliser d'investissement d'un montant de 96 145,14 €

et des investissements à réaliser en 2007, propose à l'assemblée d'affecter en recettes d'investissement, au compte 1068 (Excédents de Fonctionnement capitalisés) la somme de 169 711,79 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE d'affecter en recette d'investissement, au compte 1068 la somme de 169 711,79 €.

Vote du Budget Primitif Communal 2007.

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2007 de la commune à l'unanimité. Celui-ci s'équilibre comme suit :

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
↳ Dépenses :	707 967,00 €
↳ Recettes :	707 967,00 €
➤ <u>Section d'investissement :</u>	
↳ Dépenses :	1 647 730,00 €
↳ Recettes :	1 647 730,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE le Budget Primitif 2007 de la commune, tel que présenté ci-dessus.

En investissement est prévu :

La poursuite de l'extension de l'éclairage public dans les villages

L'acquisition de mobilier pour la bibliothèque municipale

La réalisation d'un aire de camping cars autour du Moulin de la Ville-ès-Brune

L'effacement des réseaux à la Quesmière
Aménagement d'une aire sportive de proximité que la municipalité souhaite ouverte pour l'été.
L'acquisition de mobilier pour l'école publique
L'acquisition de matériel pour les services techniques

N°30/2007 : Vote des Budgets Primitifs Annexes

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter les Budgets Primitifs annexes 2007 qui s'équilibrent comme suit :

Assainissement 2007.

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
↳ Dépenses :	95 251,00 €
↳ Recettes :	95 251,00 €
➤ <u>Section d'investissement :</u>	
↳ Dépenses :	220 500,00 €
↳ Recettes :	220 500,00 €

Est prévu dans ce budget la vidange des deux lagunes (Hirel et Vildé-la-Marine) ainsi que l'extension du réseau d'assainissement au Village es Dupuys et à l'Aupinière.

Camping Municipal 2007

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
↳ Dépenses :	4 772,00 €
↳ Recettes :	4 772,00 €

Caisse des Ecoles 2007

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
↳ Dépenses :	4 919,00 €
↳ Recettes :	4 919,00 €

Lotissement « Le Marais III » 2007

➤ <u>Section de fonctionnement :</u>	
↳ Dépenses :	43 625,00 €
↳ Recettes :	43 625,00 €
➤ <u>Section d'investissement :</u>	
↳ Dépenses :	0,00 €
↳ Recettes :	0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- ADOPTE les Budgets Primitifs Annexes 2007 Assainissement, Camping Municipal, Caisse des Ecoles et Lotissement « Le Marais III », tel que présentés ci-dessus.